

n° 5

Conseil Municipal de Lille

Réunion extraordinaire du 2 Juin 1975

Compte rendu

(adopté à la séance du 30 Juin 1975)

La séance est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de M. Pierre MAUROY, Député-Maire de Lille.

M. LE MAIRE — Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte. Je demande à M. LUSSIEZ de bien vouloir remplir les fonctions de secrétaire de séance et de procéder à l'appel.

M. LUSSIEZ — Je vais procéder à l'appel des membres du Conseil.

Etaient présents : MM. ALLARD, BESNIER, BOCHNER, M^{lle} BOUCHEZ, MM. BOUTILLEUX, BRIFFAUT, BURIE, M^{me} CACHEUX-HABIGAND, MM. CAILLIAU, CATESSON, CHOQUEL, COLICHE, DASSONVILLE, M^{me} DE MEY, MM. DERIEPPE, DERNONCOURT, DURIER, FRISON, HENAU, HUET, IBLED, LAURENT, LEFEVRE, LUSSIEZ, MATRAU, MAUROY, MIGLOS, ROMBAUT, SIROT, THIEFFRY, M^{me} VAN-NEUFVILLE.

Etaient excusés : M. CAMELOT, M^{mes} DEBAENE, LASSON, MM. LEVY, MOLLET, WAVRANT.

Secrétaire de séance : M. LUSSIEZ.

M. LE MAIRE — Nous allons prendre les différents points qui sont à l'ordre du jour de ce Conseil municipal.

Je voudrais vous dire un mot en ce qui concerne les finances locales. C'est une habitude que nous avons prise qu'il faut conserver. Nous viendrons ensuite à l'objet même de cette réunion qui doit être consacrée à Fives.

Situation des Finances Locales

M. LE MAIRE — Vous avez sur vos tables cet imprimé : « Une situation intolérable ! Les collectivités locales réalisent plus de la moitié des équipements publics dont la charge devrait revenir à l'Etat.

Lillois !

Pour une fiscalité plus équilibrée,

Soutenez l'action de votre Conseil municipal ».

A la page 2 nous y avons inséré le texte de la protestation ; nous y avons joint un bulletin-réponse et nous invitons les Lillois à nous retourner cette carte pour encourager leur Conseil municipal et la Municipalité à mener le Combat pour une fiscalité plus équilibrée qui passe obligatoirement par une réforme des Finances Locales.

Je ne vais pas reprendre tout ce que j'ai eu l'occasion de dire déjà devant ce Conseil municipal, qui a été repris par la Presse, en ce qui concerne l'indispensable réforme des Finances Locales.

Je voudrais dire que ce n'est pas un sujet qui est propre à la ville de Lille, que ce sont toutes les villes qui sont concernées et la rigueur des réactions des Maires montre l'ampleur du problème.

J'ajoute que ce n'est pas seulement le point de vue d'une Municipalité de Gauche mais que c'est vraiment le sentiment général de l'ensemble des Maires.

Je vois ici, dans un journal — je ne vais pas faire de publicité, qui n'est pas spécialement un journal de Gauche — « réforme en six points proposés par les Maires. L'ouverture du congrès des Maires de France a mis en évidence l'impatience des élus face aux attermoissements des Pouvoirs Publics à mettre en place des réformes financières nécessaires pour assurer l'autonomie des Collectivités locales. Et après avoir montré leur mécontentement grandissant au Gouvernement, en contestant les paroles du Premier Ministre, etc., etc... ».

Il s'agit du Congrès des Maires de France où le Premier Ministre n'a apporté, à ma connaissance, rien de nouveau sur le plan des Réformes des Finances locales et celui qui a fait un discours parmi les plus « révolutionnaires », est Président du Sénat et Président de l'Association des Maires de France.

C'est vous dire que cette action que nous entreprenons auprès de tous les Lillois est une action souhaitée par l'ensemble des Maires et j'appelle, au-delà de vous, nos concitoyens à répondre à l'appel de leur Municipalité, à prendre connaissance par conséquent de ce document qui sera distribué sous toutes les portes et à nous retourner ce bulletin-réponse qui va avec le document.

Est-ce que vous avez des observations ?

Aucune observation n'étant formulée, par conséquent, le document sera diffusé et distribué.

Nous en arrivons à Fives.

En ce qui concerne Fives, voilà ce qui motive cette réunion extraordinaire du Conseil municipal.

J'ai déjà eu l'occasion d'intervenir au Conseil de Communauté. Je le fais aujourd'hui comme Maire de Lille. Ce que j'ai eu l'occasion d'exprimer, en accord avec le Président de la Communauté, a reçu l'assentiment du Conseil communautaire. Je rappelle le mandat qui m'a été donné par le Président de la Communauté, accepté par le Conseil communautaire, qui est de rédiger non seulement pour la Ville mais pour la Communauté, la protestation face à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ouverte à propos de la liaison routière à travers Fives.

J'ai pensé qu'il ne fallait pas se contenter de cette déclaration devant le Conseil Communautaire, bien que l'ensemble du Conseil ait été d'accord et qu'il y ait eu, sur ce plan-là, unanimité, mais qu'il était souhaitable que le Conseil municipal de Lille puisse prendre une résolution. C'est bien à lui, finalement, d'exprimer le point de vue de la Ville et, en accord avec la Communauté, de clarifier une situation qui est maintenant pas mal embrouillée.

Voilà le sens de cette réunion.

Pourquoi a-t-elle été convoquée aussi rapidement ?

Parce que l'enquête doit se terminer le 4 juin. Il est superflu d'exprimer des protestations après l'enquête et il nous est indispensable de prendre une résolution, notre résolution, et de la notifier sur le registre d'enquête.

Voilà dans quel cadre nous allons délibérer.

Ce texte, vous l'avez sous les yeux. Je voudrais maintenant vous le commenter.

Si vous voulez bien, je ne vais pas revenir sur l'ensemble du projet. Chacun le connaît.

Qu'est-ce qui peut motiver une décision et une résolution du Conseil municipal aujourd'hui ? Je vais le préciser :

D'abord, une évolution considérable et je dirai même une remise en cause des conditions qui avaient amené le Gouvernement à décider la liaison routière « Lille-Roubaix-Tourcoing ». Nous étions dans une période d'industrialisation, de forte croissance. Nous étions dans une période où on rêvait d'automobiles où, en fait,

il y avait une priorité de l'Automobile. Et j'entends encore le Président de la République de l'époque, M. Georges POMPIDOU, faire un plaidoyer en faveur de l'automobile et souhaiter qu'en rase campagne et dans les villes, on prenne des dispositions pour faire circuler les voitures.

Dans ce contexte, la liaison « Roubaix-Lille » était indispensable. Je ne la remets pas en cause fondamentalement mais elle apparaissait absolument indispensable. Il fallait par conséquent faire une liaison et la liaison la plus large possible. Il y avait de la casse, qu'à cela ne tienne ! C'était possible de passer à travers Fives ; c'était possible d'y consacrer des milliards. Bref, c'était possible d'avoir une politique grandiose sur ce plan.

Mon inquiétude, que je souhaite vous voir partager ce soir, c'est que le Gouvernement actuel n'ait plus la même vision des choses. Pourquoi ? Parce que la Crise est venue ! La Crise dans notre pays, la Crise européenne, la Crise internationale. Certains s'interrogent sur le remède à y apporter, ce n'est pas le sujet de ce soir ! On n'en voit pas la fin et on peut même penser qu'elle durera...

Cette crise qui amène le déclin sur le plan économique, qui entraîne la remise en cause du plan d'industrialisation, qui provoque un abaissement du pouvoir d'achat, bref, tout cet environnement pourrait amener à modifier les plans sur Fives.

Il s'agit donc de savoir quelle est la position du Gouvernement vis-à-vis de ce projet qui est le sien. Vous savez dans quelles conditions les ajustements ont été faits entre la Ville, la Communauté Urbaine, le Ministre Chalandon, ensuite le Ministre Guichard et finalement le Ministre Galley. Voilà un premier élément.

Second élément : si je pose cette question et si j'exprime une inquiétude c'est parce que les crédits manquent et que rien ne nous assure que le Gouvernement honorera ses engagements, c'est-à-dire financera le projet et la rénovation indispensable qu'il implique.

Vous connaissez le point de vue du Conseil municipal puisque vous l'avez exprimé avec force et en de multiples occasions et la Communauté Urbaine nous a suivis sur ce plan. Nous l'avons toujours dit, nous ne contestons pas, nous ne la contestons pas encore aujourd'hui, la nécessité d'une liaison, afin d'améliorer nos relations entre « Lille et Roubaix », mais il y a une condition absolue : la rénovation du quartier. C'est évident. Si vraiment on veut faire passer des automobiles, quel que soit le projet, il n'y a aucune raison pour que les habitants de Fives soient les victimes de ce projet même d'intérêt général.

Comment faire une rénovation de ce quartier ?

Je dois dire qu'un Comité a été créé sur le plan de la Communauté Urbaine, j'en assume la présidence. Nous avons travaillé environ dix séances avec une quarantaine ou une cinquantaine de personnes. Nous avons fait un très gros travail, sur le plan municipal et communautaire, et nos dossiers sont en ordre.

Une rénovation se décompose en trois parties :

— Première partie : Avoir l'argent pour payer les terrains d'emprise. C'est le minimum ! Or, qu'est-ce que nous constatons ? Nous constatons une insuffisance des crédits mis à la disposition de la Direction de l'Équipement, qui fait qu'un certain nombre de dossiers sont en souffrance, et ne permet pas l'indemnisation rapide des personnes concernées.

— Deuxième partie : Il ne suffit pas d'avoir des crédits pour les terrains d'emprise ; il faut en obtenir aussi pour la construction d'habitations destinées au relogement des personnes expropriées, sur des emplacements prévus par la Communauté Urbaine et la ville de Lille.

Nous avons estimé qu'il faudrait 400 logements, au moins !

Pour ces logements, nous avons demandé des attributions exceptionnelles d'H.L.M., et nous estimions, pour faire face à la situation, c'est-à-dire pour que les gens soient relogés avant même que les travaux de voirie ne commencent, qu'il nous fallait cette année, en 1975, 200 logements H.L.M...

Or, le Ministère nous a attribué 180 logements H.L.M. ; mais pas pour Fives ! Pour l'ensemble de l'agglomération de Lille ! Et le Directeur de l'Équipement et ses services nous ont confirmé que la moitié de ce contingent, qualifié d'exceptionnel, pourrait être affecté à Fives, c'est-à-dire 90 logements H.L.M. au lieu des 200 que nous demandions !

— Troisième partie : Une fois effectuée l'acquisition des terrains d'emprise — et l'on sait qu'actuellement cela présente certaines difficultés —, une fois obtenus les contingents d'H.L.M. nécessaires pour reloger la population sur place comme nous en avons pris l'engagement — et là aussi nous n'avons pas encore les contingents suffisants —, reste une troisième condition : il faut procéder à la restructuration du quartier car il serait inconcevable de faire passer une voie rapide sans envisager une telle opération.

Cette restructuration ! Nous avons constitué un dossier, le comité permanent « Ville-Communauté Urbaine ». Ce dossier allait dans le sens de la rénovation d'un quartier, assurant une continuité au niveau de la rue Pierre-Légrand et de la place Madeleine-Caulier, avec une dalle passant au-dessus de la voie rapide pour, justement permettre une liaison et même une liaison telle que Fives n'en avait pas connue jusqu'à maintenant. Bref, nous profitons de ces circonstances pour faire de ce quartier, un quartier nouveau, restructuré, digne d'une grande ville comme Lille.

Ce dossier, préparé par l'Agence d'Urbanisme en liaison avec nous, par l'intermédiaire du comité permanent, est actuellement à la DAFU. Les pouvoirs publics, à ce jour, n'ont pris aucun engagement. Nous n'avons même aucune perspective d'engagement sur ce plan-là et par conséquent, on peut se demander comment les crédits seront débloqués pour financer ces équipements.

Voyez-vous, sur ces trois plans qui caractérisent la rénovation :

- **le premier** : acheter les terrains d'emprise ; on n'a pas suffisamment de crédits ; première difficulté ;
- **le deuxième** : avoir des attributions d'H.L.M. suffisantes ; on ne les a pas comme on le souhaiterait, c'est-à-dire comme il les faudrait pour qu'on puisse les réaliser dans de bonnes conditions ;
- **le troisième** : en matière d'urbanisme — dans ce domaine, nous avons davantage de temps, puisque là, nous avons quelques années devant nous —, la perspective d'obtenir des crédits pour la rénovation n'est pas bonne.

Nous pouvons donc nous interroger.

C'est ce que j'ai fait devant le Conseil communautaire, c'est ce que j'ai fait dans une lettre au Ministre de l'Équipement, qui d'ailleurs m'a accordé immédiatement une audience. Et c'est ainsi qu'avec M. DASSONVILLE, avec M. MAZZOLINI, Directeur de l'Agence d'Urbanisme, nous sommes allés le voir et nous avons discuté de ce problème.

Pour le Ministre... C'était un dossier parmi d'autres ! En tous cas, nous avons exprimé nos craintes et il nous a dit qu'effectivement, la situation a changé. Elle a changé et même, on peut dire que si on avait à le refaire aujourd'hui, l'on n'entreprendrait pas un tel projet. Voilà ce que nous a dit le Ministre. Il nous a dit : « Le Président de la République qui est mon chef — telles ont été ses paroles —, a supprimé à Paris la voie le long de la berge de la Seine. C'est une indication. Maintenant, il faut que je me rende sur place. Il faut que je consulte mes collaborateurs pour prendre une décision ».

En ce qui concerne la rénovation, c'est le préalable. On ne peut pas parler de qualité de la vie, de restauration des villes si, vraiment, ce préalable n'est pas satisfait. Le Ministre en a convenu mais n'a pas pu me donner l'assurance qu'il avait les crédits et que ces crédits pourraient être débloqués. Il s'est simplement engagé à étudier dans les meilleurs délais cette affaire, à venir à Lille en juillet, avant les vacances ou, s'il en était empêché, de toute façon à faire connaître très rapidement son point de vue et le point de vue du Gouvernement.

Voilà dans quelle situation nous sommes.

Mais moi, je suis obligé de constater que ce projet était inscrit au 7^e Plan ! On parle maintenant de le mettre au 8^e Plan ! Et lorsque je vois les priorités du Ministère de l'Équipement, c'est un projet qui n'est pas en tête, qui arrive en septième, huitième position ! Cela veut dire un projet pour lequel on ne vient plus nous dire ce qui nous a été répété pendant des années, qui a fait l'objet de déclarations officielles, et de correspondances adressées à M. NOTEBART, Président de la Communauté Urbaine, à M. Augustin LAURENT, le Maire de l'époque...

Vous vous souvenez dans quelles conditions cette réalisation nous était présentée comme « absolument » indispensable !

C'était une autre conception de l'Urbanisme, une autre conception des Villes.

Alors je crois qu'il est indispensable de prendre une résolution et une résolution qui soit bien claire.

Il ne faudrait tout de même pas que l'on s'engage dans cette voie pour s'apercevoir, au bout de quelques années, qu'on ne peut pas aller jusqu'au bout ou qu'on a fait fausse route. A quoi conduirait un projet qui ne se ferait pas ou qui se ferait dans bien des années : ou délabrement de tout un quartier, à l'installation d'une espèce de « zone » et nous n'aurions toujours pas les crédits. Nous dépenserions tout ce que nous voudrions pour essayer de rétablir la situation ou bien encore nous nous trouverions devant un Gouvernement qui après avoir laissé la priorité à la circulation, porterait la responsabilité des embouteillages et du même coup du déclin de Lille et de son agglomération.

Dans ces conditions, il faut que chacun prenne ses responsabilités !

C'est une affaire gouvernementale, chacun le sait. Il n'est pas possible de mener un projet de cette ampleur, uniquement au niveau d'une ville, au niveau de la Communauté Urbaine. L'essentiel des crédits qui avaient été annoncés sont des crédits d'Etat, avec une participation de la Communauté Urbaine et du Département ; ce qui signifie qu'à un moment donné, si nous ne sommes pas d'accord, nous avons une possibilité de blocage, parce qu'il est bien évident que, dans la conjoncture actuelle, l'Etat serait bien incapable de prendre la totalité de l'opération en compte sur ses propres deniers !

Voilà par conséquent, la situation !

J'ai pensé la résumer dans un texte dont je vais vous donner lecture et où je pourrai situer notre position.

Vous avez ce texte devant vous et ensuite nous procéderons à une discussion.

« Le Ministère de l'Équipement a décidé d'ouvrir l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'attribution du caractère de « route express » à la » voie rapide Lille-Roubaix-Tourcoing. »

Sur ce projet, le Conseil municipal de la ville de Lille tient à préciser les positions suivantes :

« 1° Le Conseil municipal constate d'abord une remise en cause des conditions qui avaient amené le Gouvernement à décider la réalisation de la liaison routière Lille-Roubaix-Tourcoing.

» La crise très grave qui frappe actuellement la France dans tous les secteurs
» économiques ne manque pas d'avoir des répercussions dans les priorités d'amé-
» nagement des cités et à Lille en particulier. Le déclin de l'expansion, l'abaisse-
» ment du niveau de vie, une nouvelle orientation des choix de croissance retirent à
» l'automobile cette priorité que l'Etat lui accordait il y a quelques années. Dans
» ces conditions, le projet de liaison routière Lille-Roubaix-Tourcoing risque
» d'être reporté au 8^e Plan. Son ajournement aggraverait alors le délabrement des
» terrains d'emprise, sans compter la menace d'abandon qui rendrait vains les
» sacrifices imposés à la population au nom de l'intérêt général.

» C'est pourquoi le Conseil municipal de Lille demande instamment au Gouver-
» nement de redéfinir ses engagements et ses responsabilités à l'égard de ce
» projet. Le Maire de Lille, en plein accord avec le Président de la Communauté
» Urbaine de Lille a exprimé le 29 mai ces préoccupations au Ministre de l'Equipe-
» ment qui s'est engagé, après examen du dossier, à fournir une réponse dans un
» délai rapproché.

» 2^o **Le Conseil municipal réaffirme la nécessité absolue d'une rénovation préalable
à l'implantation de la voie routière.**

» Le quartier de Fives reste surtout consacré à l'habitat et la recherche de la
» qualité de la vie doit y être prioritaire. Jusqu'à présent, l'Etat n'a inscrit que
» des crédits insuffisants pour permettre le déroulement des opérations, et à ce
» jour, alors que l'enquête d'utilité publique est déjà lancée, aucune mesure
» d'ensemble en matière d'urbanisme n'a été arrêtée.

» Il reste pourtant évident que la rénovation du quartier de Fives, pour être
» menée à bien, doit satisfaire aux trois conditions suivantes :

» 1^o L'acquisition des emprises de la liaison routière Lille-Roubaix-Tourcoing et
» la mise à disposition des crédits nécessaires dès 1975 pour indemniser rapide-
» ment et dans des conditions satisfaisantes les personnes concernées.

» 2^o La programmation d'un contingent d'au moins 400 logements sociaux financés
» à part de la dotation régionale. »

Parce qu'il ne faut pas qu'il nous dise : « Prenez-les sur les dotations régio-
nales ! ». De quoi nous mettre définitivement mal avec tout le monde dans la Région.
Chacun comprend que ce n'est pas possible. On manque de logements sociaux
partout ; par conséquent, il est raisonnable que l'enveloppe ne soit pas une enve-
loppe régionale.

Je poursuis :

» par le fonds spécial d'investissements routiers sur les emplacements prévus par
» la Communauté Urbaine et la ville de Lille. Une dotation exceptionnelle de
» 100 logements de cette nature devra être accordée immédiatement. »

Pourquoi cette phrase supplémentaire ? parce que je vous ai dit que l'on nous a accordé pour cette année 180 logements pour l'ensemble de l'agglomération. La moitié pourra être utilisée à Fives. On avait estimé qu'il nous fallait 200 logements H.L.M. en 1975, c'est 90-100 que nous aurons et qui sont annoncés d'ailleurs. Nous demandons 100 logements supplémentaires, c'est logique quoi !

« 3° La prise en considération d'un plan de rénovation permettant le rétablissement des communications naturelles entre le centre-ville et le quartier de Fives, »
» restructurant l'ensemble du quartier par l'implantation de logements supplémentaires et le maintien d'activités économiques compensant le déficit d'emplois »
» créé par le déplacement de plusieurs entreprises. »

Voilà la condition de la rénovation.

Alors après avoir dit : une remise en cause, nous vous demandons, à vous qui êtes responsable, vous Ministre, vous Gouvernement, de nous dire vos propositions. Est-ce qu'en dépit de cette remise en cause, en dépit de la crise, vous confirmez les crédits pour cette opération ou, au contraire, est-ce que vous laissez faire ou au contraire est-ce que vous abandonnez ? A vous de le dire.

Deuxièmement, nous tenons à vous avertir que si vous maintenez l'idée de ce projet, la condition c'est la rénovation et la rénovation se décompose en trois conditions que nous avons exposées l'une après l'autre.

« Faute d'engagements financiers précis et sans assurance sur les délais de »
» réalisation, le Conseil municipal de la ville de Lille proposera à la Communauté »
» Urbaine de Lille l'abandon d'un projet que l'Etat a élaboré sans avoir jusqu'ici les »
» moyens de le réaliser. »

Voilà le projet de résolution que je soumetts à votre délibération.

J'ouvre la discussion.

M. COLICHE — Monsieur le Maire, je trouve que le Ministère de l'Équipement a agi bien légèrement en lançant ainsi une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique alors que, pratiquement, et comme vous le dites parfaitement dans cette délibération, rien n'est mis en place.

Mais alors, je me permets de souligner, comme vous l'avez d'ailleurs dit, que ce boulevard est tout de même moins utile puisque depuis la création des mini-souterrains Saint-Maur et Croisé-Laroche — et vous savez mes chers collègues que deux nouveaux mini-souterrains vont être construits à « Botanique » et au « Buisson » — la circulation est beaucoup plus fluide sur le grand boulevard. La liaison « Lille-Roubaix-Tourcoing » est actuellement, pour la circulation automobile proprement dite, bien améliorée.

C'est ainsi, vous y avez fait allusion Monsieur le Maire, que cette voie projetée il y a une dizaine d'années qui a fait tant souffrir nos concitoyens fivois, passe

actuellement au septième rang suivant les critères de rentabilité des techniciens. Dans ces conditions, pourquoi cette légèreté de lancer actuellement, au moment où justement les conditions n'ont pas été bien précisées, une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ?

Personnellement, je me rallie de tout cœur à cette délibération. Je voulais souligner ce caractère de légèreté avec lequel tout de même des projets qui concernent une population laborieuse et ancienne de notre ville, sont élaborés ; comme vous l'avez parfaitement dit, il faudrait des prises de position définitives.

M. THIEFFRY — Après ce que vous avez dit et après ce que vient de dire M. COLICHE, je me trouve très inquiet et ce qui me rend très pessimiste sur cette affaire c'est qu'au-delà de Fives, au-delà même de ce projet, et comme l'a dit mon collègue M. COLICHE, comment se fait-il que la mécanique ait continué à fonctionner ? Eh bien ! c'est parce qu'on se trouve devant une carence politique, une carence de programme de la part du Gouvernement. On se trouve dans un état de crise. Le Gouvernement est incapable de mettre sur pied une réponse à la situation actuelle. J'en veux pour exemple : l'Industrie automobile ! Bien sûr, on a facilité l'essor de l'Industrie automobile, on a basé sur elle toute l'Industrialisation française et dans les difficultés que nous traversons aujourd'hui, ce n'est pas pour autant que le Gouvernement a mis un coup de frein à ce problème de l'Industrialisation à travers l'Automobile ou a tenté de la maîtriser. Je n'en veux pour exemple que les difficultés de « Citroën » que l'on renfloue sans chercher à prendre le contrôle de cette Société.

Le second exemple vient de ce que nous savons que cette circulation actuelle est ce qu'elle est. Le tuyau qui devait passer à travers Fives était un élément pour la dégager mais nous en avons un « autre » puisque nous avons un plan de circulation sur la ville de Lille, plan de circulation communautaire qui dépasse même le cadre de la Cité. Or, les crédits ont été rognés au quart de ce qui avait été prévu. On retire les crédits ; ce n'est pas pour autant que l'on crée une autre politique !

Vous parlez des H.L.M., vous parlez du logement. Vous savez qu'actuellement c'est l'Industrie du Bâtiment qui est l'une des industries les plus vivement touchées. Le Gouvernement, maintenant, pour ces problèmes de bâtiment, de construction d'H.L.M., fait vraiment « au coup par coup » et, dans la mesure où il est acculé, des petites dotations, des petits aménagements mais ne reprend pas un programme de relance du Bâtiment qui pourrait être une relance économique dans un domaine dans lequel les besoins sont absolument cruciaux, fondamentaux et criants !

C'est très inquiétant, parce que le programme de Fives n'est pas arrêté pour autant, puisque le Ministère continue à faire la D.U.P., mais on est obligé de poser des questions précises parce qu'il n'y a, encore une fois, pas de programme de remplacement, rien de précis.

Ce qui est grave, c'est que nous avons actuellement un Gouvernement incapable de dicter des solutions et d'élaborer une politique pour juguler la crise ; c'est ce qui me fait très mal augurer de la suite de l'opération.

Je me demande quel genre de réponse peut nous donner le Gouvernement, une autre politique où dans tous les domaines où nous sommes acculés nous constatons qu'on ne voit nulle part poindre l'amorce d'une nouvelle politique.

M. DASSONVILLE — Moi, je voudrais mettre l'accent sur l'incertitude insupportable dans laquelle sont placés les habitants de Fives actuellement.

Placer le projet en sixième ou septième urgence, cela veut dire qu'il est presque inmanquablement reporté au 5^e Plan ! Cela veut dire quoi encore ? Cela veut dire que les travaux commenceront dans une fourchette que l'on peut évaluer entre sept et dix années. Cela veut dire que la Direction de l'Équipement pendant toute cette période continuera à faire l'acquisition des parcelles nécessaires au passage de ce projet autoroutier à travers Fives. Cela veut dire également que nous allons nous trouver devant des propriétés abandonnées, murées, inoccupées. Cela veut dire aussi que Fives qui, pendant la guerre, a subi un certain nombre de bombardements, va retrouver à peu près le même visage d'ici dix ans si l'incertitude n'est pas levée.

Alors, il me semble que ce que demandent avant tout les habitants de Fives maintenant et ce que nous demandons tous, ce n'est pas tellement de savoir si la voie passe, ce n'est pas tellement de savoir si elle sera express ou non, mais de savoir d'abord si elle passe, en avoir la certitude et savoir ensuite quand et comment elle va passer.

Je crois que, là, les habitants de Fives ont le droit de savoir la vérité et que cette vérité le Ministre de l'Équipement nous la doit et que, à la suite de notre résolution, il devrait nous la donner.

M. LE MAIRE — Écoutez ! Je vais consulter l'Assemblée. Ce n'est pas la peine de relire le texte ; vous en avez pris connaissance.

Ceux qui sont d'accord pour accepter cette résolution le manifestent en levant la main.

Avis contraire : néant.

Abstention : néant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité du Conseil municipal.

Je crois qu'elle est parfaitement claire dans ses considérants. Elle sera par conséquent reprise sur le registre ouvert pour l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et naturellement transmise à M. le Ministre de l'Équipement avec lequel nous allons établir la liaison pour fixer le plus rapidement possible ceux qui habitent Fives.

J'ai une question qui peut apparaître une question de détail, mais dans les circonstances actuelles, nous devrions l'aborder.

C'est une demande qui a été faite par les immigrés portugais qui souhaitent organiser des cours et en particulier des cours de langue et voudraient que des locaux soient mis à leur disposition.

Je suis persuadé que vous en êtes d'accord.

Par conséquent nous allons faire vite pour prendre toutes les dispositions ; même si cette question n'a pas fait l'objet d'un rapport au Conseil municipal, je suis persuadé que l'Assemblée communale, dans les circonstances actuelles, souhaitera apporter sa contribution aux Portugais qui se trouvent en France et qui se trouvent chez nous.

Avez-vous une observation à formuler ?

Aucune observation n'étant formulée cette question est adoptée.

Pour terminer cette réunion du Conseil municipal, je voudrais vous dire quelques mots que j'aurais voulu dire tout à l'heure d'entrée de jeu ; je ne l'ai pas fait, M^e ROMBAUT étant arrivé en retard. J'ai en effet une communication que je tiens à faire, à la suite des dernières élections de dimanche, à la suite d'une évolution dont nous ne pouvons pas ne pas parler.

Un certain Ministre fait trop de battage, parle trop souvent du Conseil municipal de Lille, s'agite trop pour que, dans une Assemblée politique comme la nôtre, nous ne disions pas un mot de ces problèmes.

Alors que dans la « ruche », je veux dire à l'Hôtel de Ville, les abeilles travaillent pour assurer les services de la vie quotidienne, pour aménager et embellir une ville qui bouge — et j'espère que chacun voit toutes les réalisations qui sont les nôtres et qui font partie du contrat lillois —, des frelons s'agitent !!! On voit même un Ministre, hors de toute mesure, faire des variations sur son éventuelle candidature, d'ailleurs conditionnée, presque deux ans avant les municipales ! Ainsi les propos sur le changement se trouvent-ils contredits par des méthodes que l'on croyait révolues et qui d'ailleurs versent, par leur outrance, dans le dérisoire.

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter à des considérations, plus qu'il ne faut, mais je vois cependant comment certaines situations pourraient devenir franchement insupportables. Il est en effet surprenant de provoquer, à un an d'une consultation normale, la démission d'un Conseiller général toujours absent, qu'on n'a pratiquement jamais vu au Conseil Général du Nord, pour avoir ainsi l'occasion de souligner la poussée générale et plus particulière à Lille des Socialistes, — ce qui me donne l'occasion de féliciter M. BURIE de son résultat et de le féliciter également d'une naissance dans sa famille.

Applaudissements.

J'ai bien vu avec d'autres, et j'aurais voulu le dire au Docteur MATRAU, mais il est absent, qu'au milieu de beaucoup d'hésitations, j'ai bien vu le mouvement qui emportait le Docteur MATRAU et celui qui le retenait. L'occasion, que je n'ai pas cherchée mais qui est ainsi provoquée, m'amène à deux observations :

— La première : plus que jamais, je souhaite, avec vous, avec l'ensemble du Conseil municipal, la représentation proportionnelle. Elle seule est juste et raisonnable. La loi actuelle, dite de la liste bloquée, est arbitraire. C'était une loi d'exception et sur ce plan-là on verra s'il y a du changement. Nous pourrions d'ailleurs, le moment venu, dénoncer cette loi de la « liste bloquée » et proposer ensemble l'application de la représentation proportionnelle, ce qui serait justice à l'égard de l'ensemble des Lillois et ce qui permettrait de ne pas tomber dans une certaine forme de racisme politique aboutissant à l'élimination des uns au profit des autres.

— Ensemble, vous avez été avec Augustin LAURENT, ensemble, nous avons été dans l'Opposition, résolu à une conception de l'Etat, à une politique : c'était bien le caractère de l'opposition politique du Contrat lillois ! Force nous est de constater que nous ne sommes plus tous ensemble dans l'opposition à une politique et à un Gouvernement que, dans sa quasi-majorité, le Conseil municipal condamne. Si je devais me tromper, la question vaut d'être posée !

Dans les circonstances actuelles ou celles qui se développeront demain, il ne peut s'établir une correspondance directe ou indirecte entre ce qui se fait ici et ce qui se préparerait ailleurs.

Donnons-nous les vacances pour réfléchir et à la rentrée prenons les dispositions qui donnent à notre engagement politique un sens et qui permettent de toute façon de continuer notre travail municipal, hors des démêlés mais en toute clarté.

Voilà, chers collègues, ce que je voulais dire et ce que m'ont inspiré ces élections que nous n'avons pas cherchées, qui ont été provoquées. Y a-t-il des observations ?

M^e ROMBAUT — Monsieur le Maire, vous avez, au début de votre propos, souligné que vous n'aviez pas posé le problème avant mon arrivée, je vous en remercie. Je me vois évidemment dans l'obligation de répondre, encore que la première partie de ma journée ne me disposait pas spécialement à parler politique puisque j'étais, aujourd'hui, à votre demande d'ailleurs, avec une Commission du Conseil Régional dans les vertes pâtures de l'Avesnois, et j'étais fort loin de penser qu'au Conseil de ce soir se trouverait posée une question évidemment sur les lèvres de beaucoup et depuis longtemps.

Quand vous parlez d'abeilles et de frelons, je vous dirai que, nous nous comptons parmi les abeilles, et que nous continuerons à l'être. Depuis 1955, sous l'égide d'Augustin LAURENT, j'ai toujours travaillé comme une abeille, et cela fait donc vingt ans...

Les frelons, vous en citez un et je ne suis pas loin de partager votre avis car je dois dire, et mes amis pensent comme moi, que les propos tenus sur l'inactivité ou le manque de contact sur le plan national des Elus municipaux, vous touchent directement mais nous touchent également. Nous n'admettons pas que l'on puisse dire dans d'autres enceintes ou sur la place publique que le Conseil municipal de Lille n'a pas fait son travail, d'autant que c'est une contre-vérité flagrante !

Mais les frelons, il y en a de tous les côtés et j'estime que certains journaux peuvent de notre part et de votre part aussi, être taxés de frelons puisque ces problèmes-là sont agités dans une certaine presse depuis les dernières élections municipales. Donc, de ce point de vue, si vous voulez, nous jouons les abeilles, mais les frelons sont nombreux.

Alors la première partie de votre propos j'en accepterai la teneur. Je ne veux, quant à moi, me baser que sur le Contrat municipal. J'ai été moi-même candidat à une élection législative. Je me suis trouvé en face d'un candidat socialiste bien connu, que nous venons de féliciter, M. BURIE, et notre campagne s'est passée le plus simplement du monde, je dirai presque en plein accord. Nous faisons des réunions quasi communes ! Nous nous trouvions dans les mêmes réunions et je ne sache pas que nous nous soyions jamais attaqués de façon précise !

Par conséquent, cette élection au Conseil Général que vous choisissez pour agiter plus largement le problème, c'est un accident de parcours qui n'est pas de notre fait, qui n'est le fait de personne sauf, évidemment, d'un certain parti qui a provoqué la démission d'un élu que ni les uns ni les autres n'ont vu d'ailleurs siéger à l'Assemblée départementale, sauf je crois, deux fois !

L'occasion était politique, cela est certain et je ne pense pas que le fait même de la présence d'un candidat indépendant puisse nous être reproché sérieusement. Nous nous félicitons d'ailleurs du résultat obtenu au premier tour, car dans notre esprit ce premier tour était simplement l'application d'un principe, celui de l'élection primaire. Et je remarque d'ailleurs qu'au sein de l'Union de la Gauche se sont présentés également divers candidats et que, au second tour, c'est le candidat arrivé en tête qui est resté le seul concurrent.

Alors, vous dites que nous devons réfléchir et que la question devient maintenant assez sérieuse pour que nous réfléchissions les uns et les autres. A mon avis, et de l'avis de mes amis, et ce n'est pas littérature ou une fuite devant l'obstacle, je pense que les élections municipales, l'Administration municipale, l'Action municipale, représentent autre chose qu'une opération politique.

La meilleure preuve est que, Monsieur le Maire, vous vous félicitez d'être, une fois élu, non pas le Maire d'un Parti mais le Maire de toute une population. Et croyez bien que si vous n'étiez pas cet homme et cet administrateur, l'élu de tous les Lillois, le Maire de tous les Lillois, eh bien ! au sein de notre Conseil municipal il y aurait déjà eu des heurts et des difficultés. Or, il n'y en eut jamais.

Des événements extérieurs récents, les élections au Conseil Général, peuvent exacerber les ambitions des uns ou des autres et il est totalement ridicule, je le

reconnais, de se lancer dans une course deux ans à l'avance. Les intéressés risquent simplement d'y perdre le souffle ! Par conséquent, je ne pense pas que ce soit là une cause de rupture et une cause immédiate de divorce, fusse par consentement mutuel.

J'avoue que la question que vous posez aujourd'hui, brutalement sur le tapis, je ne l'attendais pas. Je n'ai pas eu l'occasion de vous rencontrer ces jours-ci, sinon vous m'en auriez certainement parlé.

Je pense qu'il faut ramener les choses à leur point exact, admettre que les interventions intempestives, et je le dis très volontiers, parce que c'est mon idée aussi, de certain Ministre sont déplaisantes, c'est le moins qu'on puisse dire ! Mais croyez que si elles sont déplaisantes à votre égard, elles le sont également à l'égard de tous ceux qui sont vos collaborateurs. Et comme nous l'avons dit bien souvent, pour nous il y a un Contrat lillois qui a été parfaitement respecté jusqu'à ce jour et qui le sera dans l'avenir.

Si la population était interrogée, je crois que nous aurions une grosse majorité pour le respect du « Contrat lillois ».

Les élections municipales sont prévues pour mars 1977. Nous ne connaissons pas aujourd'hui le système électoral qui sera utilisé. Je suis personnellement, et les Indépendants ont toujours été du même avis, pour la représentation proportionnelle ; je souhaite qu'une majorité se dégage en faveur de ce système. D'ici là, beaucoup d'eau passera sous les ponts de notre « bonne ville » et je crois que la Deûle sera épurée avant que nous puissions discerner une cause de rupture anticipée entre ceux qui ont signé le Contrat lillois et ont rempli parfaitement et en toute loyauté ses obligations.

Voilà la déclaration que je voulais faire très simplement, sans minimiser le problème mais aussi sans en exagérer la portée alors que nous sommes, pour l'instant, en juin 1975 et que, d'ici là, bien des choses peuvent se passer, soit chez nous, soit même dans les pays qui nous sont proches et je veux parler du Sud de notre Europe...

M. BURIE — Je voudrais faire une remarque à M^e ROMBAUT. Au cours des législatives nous n'avons pas organisé des réunions communes. La compétition était réelle. Si nous nous sommes trouvés dans les mêmes réunions, c'est que nous y avons été invités par d'autres. En tous les cas, moi, ayant dû mener le combat à deux reprises dans ma circonscription puis dans le canton Ouest, je dois me demander si votre attitude m'a avantagé comme candidat. Votre déclaration de retrait était sibylline à la première consultation. La seconde m'a paru quand même plus nette et l'électeur ne s'y est pas trompé. Les uns et les autres se sont reportés sur le Ministre d'une part, et sur M. DELFOSSE d'autre part, et je dois dire au Maire de cette Ville que les militants et les électeurs qui nous ont apporté leur confiance sont troublés par la situation actuelle et demandent d'y voir clair. Ils comprennent bien qu'il y a un contrat lillois mais que la Primaire de cette élection n'était pas une Primaire entre la Gauche, mais une Primaire à l'intérieur de la

Majorité des Présidentielles où nous nous sommes sentis absolument en dehors du coup. Je regrette qu'il n'y ait pas eu une déclaration plus précise et qui aurait davantage marqué votre souci de collaboration au niveau de notre équipe municipale.

M^{me} CACHEUX-HABIGAND — Une remarque qui va un peu dans le même sens que celle de M. BURIE, non pas du tout pour alimenter une polémique mais il s'agit quand même d'une question politique car on l'entend assez souvent, et la question nous est posée. Il est évident que nous sommes en train de remplir ensemble le Contrat lillois sur le plan de la gestion ; mais sur le plan de l'option politique, quand nous l'avons signé, nous nous situons tous, les uns et les autres, dans le cadre de l'Opposition au Gouvernement. Or, actuellement, nous continuons à gérer ensemble mais nous ne nous situons plus du même côté. Certains élus, la majorité, se situent toujours dans l'Opposition, mais certains ont pris nettement position pour la Majorité présidentielle. Cela pose tout de même une question politique et cette question nous est souvent posée. Il serait quand même nécessaire que nous puissions déboucher dans la clarté, parce que la gestion est une chose mais la gestion d'une ville comme Lille a un caractère politique.

M. LE MAIRE — C'est la question que je croyais avoir posée et comme je l'ai dit, nous nous verrons à la rentrée.

Quelqu'un a-t-il encore une intervention à faire ?...

Mesdames, Messieurs, je vous remercie. La séance est levée.

La séance est levée à 19 h 50.

N° 75/19 - VOIE RAPIDE URBAINE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING.

ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE.

OBSERVATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE LILLE.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le Ministère de l'Équipement a décidé d'ouvrir l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'attribution du caractère de « route express » à la voie rapide Lille-Roubaix-Tourcoing.

Sur ce projet, le Conseil municipal de la ville de Lille tient à préciser les positions suivantes :

1° Le Conseil municipal constate d'abord une remise en cause des conditions qui avaient amené le Gouvernement à décider la réalisation de la liaison routière Lille-Roubaix-Tourcoing.

La crise très grave qui frappe actuellement la France dans tous les secteurs économiques ne manque pas d'avoir des répercussions dans les priorités d'aménagement des cités et à Lille en particulier. Le déclin de l'expansion, l'abaissement du niveau de vie, une nouvelle orientation des choix de croissance retirent à l'automobile cette priorité que l'Etat lui accordait il y a quelques années. Dans ces conditions, le projet de liaison routière Lille-Roubaix-Tourcoing risque d'être reporté au 8^e Plan. Son ajournement aggraverait alors le délabrement des terrains d'emprise, sans compter la menace d'abandon qui rendrait vains les sacrifices imposés à la population au nom de l'intérêt général.

C'est pourquoi le Conseil municipal de Lille demande instamment au Gouvernement de redéfinir ses engagements et ses responsabilités à l'égard de ce projet. Le Maire de Lille, en plein accord avec le Président de la Communauté Urbaine de Lille a exprimé, le 29 mai, ces préoccupations au Ministre de l'Equipement qui s'est engagé, après examen du dossier, à fournir une réponse dans un délai rapproché.

2° Le Conseil municipal réaffirme la nécessité absolue d'une rénovation préalable à l'implantation de la voie routière.

Le quartier de Fives reste surtout consacré à l'habitat et la recherche de la qualité de la vie doit y être prioritaire. Jusqu'à présent, l'Etat n'a inscrit que des crédits insuffisants pour permettre le déroulement des opérations, et, à ce jour, alors que l'enquête d'utilité publique est déjà lancée, aucune mesure d'ensemble en matière d'urbanisme n'a été arrêtée.

Il reste pourtant évident que la rénovation du quartier de Fives, pour être menée à bien, doit satisfaire aux trois conditions suivantes :

- 1) l'acquisition des emprises de la liaison routière Lille-Roubaix-Tourcoing et la mise à disposition des crédits nécessaires dès 1975 pour indemniser rapidement et dans des conditions satisfaisantes les personnes concernées ;
- 2) la programmation d'un contingent d'au moins 400 logements sociaux financés à part de la dotation régionale par le fonds spécial d'investissements routiers sur les emplacements prévus par la Communauté Urbaine et la ville de Lille.

Une dotation exceptionnelle de 100 logements de cette nature devra être accordée immédiatement ;

- 3) la prise en considération d'un plan de rénovation permettant le rétablissement des communications naturelles entre le centre-ville et le quartier de Fives, restructurant l'ensemble du quartier par l'implantation de logements supplémentaires et le maintien d'activités économiques compensant le déficit d'emplois créé par le déplacement de plusieurs entreprises.

Faute d'engagements financiers précis et sans assurance sur les délais de réalisation, le Conseil municipal de la ville de Lille proposera à la Communauté Urbaine de Lille l'abandon d'un projet que l'Etat a élaboré sans avoir jusqu'ici les moyens de le réaliser.

Adopté (voir compte rendu p. 685).

M. MAUROY

Mauroy

M. FRISON

Frison

M. ALLARD

Allard

Me ROMBAUT

Rombaut

Me LEVY

M. BRIFFAUT

M. HENAUX

M. DERIEPPE

M. THIEFFRY

Thieffry

Mlle BOUCHEZ

Mlle Bouchez

M. MOLLET

M. DASSONVILLE

M. HUET

Huet

M. LAURENT

Laurent

M. LUSSIEZ

Lussiez

M. CAMELOT

M. MIGLOS

Miglos

M. COLICHE

M. Coliche

Mme LASSON MAURO

M. LEFEVRE

Lefevre

M. BOUTILLEUX

Boutilleux

M. DERNONCOURT

Dernoncourt

M. CAILLIAU

Cailliau

M. IBLED

Ibled

M. MATRAU

Matrau

Mme VANNEUFVILLE

Vanneufville

Mme DEBAENE

M. SIROT

Sirot

M. DURIER

Durier

M. CATESSON

Catesson

Mme CACHUX-HABIGAND

M. BURIE

Burie

M. BESNIER

Besnier

M. WAVRANT

M. CHOQUEL

Choquel

M. BOCHNER

Bochner

Mme DE MEY

De Mey